

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025**  
-----

numéro
CC_250626_9

L'an deux mille-vingt cinq, le vingt six juin,  
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	32
exprimés	38
vote	
pour	38
contre	0
abstention	0

Présents :

Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Sonia ROMERO, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Alain VIALA, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadhila BENAMMAR KOLY, David BOSCH, Ali BENAMEUR, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Ahmed KASSOUH, Antoine GOUTELLE, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Bernard JAHNICH, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE.

M. Christian BELLAS suppléant de M. Luc BEVILACQUA, M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO, M. Alain CARLES suppléant de M. Michel DRUENE.

Absents avec pouvoirs :

Michel COMBES à Daniel VALETTE, Martine BAÏSSET à Jean-Luc REQUI, Jérôme VALAT à Jean Michel BRAL, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Isabelle PEDROS à Jean-Marc SAUVIER, Valérie ROUVEIROL à Bernard GOUJON.

Absents :

Joëlle GOUDAL, Véronique VANEL, Izia GOURMELON, Monique GALEOTE, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Nathalie SYZ, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Françoise OLIVIER, Jean-Christophe COUVELARD, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Alain FALCOU.

<b>OBJET :</b>	<b>Approbation du compte administratif de l'année 2024 du budget annexe Équipements touristiques</b>
----------------	--

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- l'article L.5211-1 : Les dispositions du chapitre 1<sup>er</sup> du titre II du livre 1<sup>er</sup> de la deuxième partie, relatives au fonctionnement du conseil municipal, sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre. Pour l'application des dispositions des articles L.2121-8, L. 2121-9, L.2121-11, L. 2121-12, L.2121-19 et L.2121-22 et L.2121-27-1, ces établissements sont soumis aux règles applicables aux communes de 3 500 habitants et plus s'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus,
- l'article L.1612.12 : l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'Assemblée délibérante sur le compte administratif du Maire, après transmission, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité ; ces documents doivent être concordants,
- l'article L.2121-14 : le compte administratif est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, hors la vue du Président,

**VU** la délibération n°CC 250626\_06 du Conseil communautaire de ce jour, relative à l'élection du Président de séance, Gaëlle LÉVÉQUE, pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, des budgets annexes de l'office de tourisme, des équipements touristiques, de l'office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, des ZAE-PAE, du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif,

*Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

**CONSIDÉRANT** que la note synthétique des comptes administratifs de l'année 2024 et le compte administratif de l'année 2024 du budget annexe Équipements touristiques exposé au Conseil communautaire ce jour ont été mis à disposition à l'accueil de la collectivité et par voie dématérialisée dans le dossier de convocation du Conseil disponible dans l'ordre du jour associé à la convocation, et ce dernier peut se résumer de la façon suivante :

	investissement	fonctionnement
recettes	19 837,63	132 366,54
dépenses	197 532,38	94 691,44
<b>total</b>	<b>-177 694,75</b>	<b>37 675,10</b>

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses et en recettes à la clôture de l'année 2024,

**CONSIDÉRANT** les résultats de clôture suivants :

	résultat de clôture 2023	part affectée à l'investissement 2024	résultat de l'exercice 2024	transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	résultat de clôture 2024
investissement	-154 511,06		-23 183,69		<b>-177 694,75</b>
fonctionnement	18 943,63	18 943,63	37 675,10		<b>37 675,10</b>
<b>total</b>	<b>-135 567,43</b>	<b>18 943,63</b>	<b>14 491,41</b>		<b>-140 019,65</b>

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT susvisé, le Président du Conseil, après avoir assisté aux échanges, sort de la salle pour que le Conseil communautaire puisse délibérer, sous la présidence de Gaëlle LÉVÊQUE, en application de la délibération n°CC\_250626\_06 susvisée,

**Où l'exposé de David BOSCH et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif de l'année 2024 du budget annexe Équipements touristiques,
- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ARTICLE 4 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 5 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20250626-lmc119689-DE-1-1  
Date de télétransmission : 30/06/25  
Date de publication : 03/07/2025  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt six juin deux mille vingt-cinq  
Le Président,  
Jean-Luc REQUI



# COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

## *hors SIELL*

### NOTE SYNTHÉTIQUE

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' «une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. BUDGET PRINCIPAL.....</b>	<b>2</b>
1.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
1.1.1. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	4
1.1.2. Les recettes réelles de fonctionnement.....	8
1.2. L'ÉPARGNE.....	12
1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	13
1.3.1. Les dépenses réelles d'investissement.....	13
1.3.2. Les recettes réelles d'investissement.....	15
1.4. LA DETTE ET LA TRÉSORERIE.....	16
<b>2. LES BUDGETS ANNEXES.....</b>	<b>18</b>
2.1. LES BUDGETS TOURISME (OFFICE DE TOURISME, ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES).....	18
2.2. LES BUDGETS ÉCONOMIQUES.....	20

## 1. BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	2 932 606,56 €	3 030 711,31 €	2 796 380,49 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 132 787,35 €	7 876 715,00 €	7 832 670,22 €
014 - Atténuations de produits	1 338 086,71 €	1 124 572,00 €	1 123 699,71 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 128 117,13 €	3 360 976,69 €	3 281 024,03 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>14 531 597,75 €</b>	<b>15 392 975,00 €</b>	<b>15 033 774,45 €</b>
66 - Charges financières	253 370,12 €	252 305,00 €	235 860,90 €
67 - Charges exceptionnelles	16 819,54 €	64 000,00 €	60 734,43 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>14 801 787,41 €</b>	<b>15 709 280,00 €</b>	<b>15 330 369,78 €</b>
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 751 337,13 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	472 504,83 €	558 000,00 €	547 024,32 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>472 504,83 €</b>	<b>2 309 337,13 €</b>	<b>547 024,32 €</b>
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>15 274 292,24 €</b>	<b>18 018 617,13 €</b>	<b>15 877 394,10 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 633 832,75 €	1 738 160,00 €	1 815 197,55 €
73 - Impôts et taxes	10 777 222,04 €	10 883 994,49 €	10 949 692,04 €
74 - Dotations, subventions et participations	3 094 085,45 €	3 127 509,00 €	3 022 784,04 €
75 - Autres produits de gestion courante	159 533,38 €	313 587,00 €	331 022,34 €
013 - Atténuations de charges	412 269,20 €	343 195,00 €	295 547,57 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>16 076 942,82 €</b>	<b>16 406 445,49 €</b>	<b>16 414 243,54 €</b>
77 - Produits exceptionnels	45 295,70 €	20 301,30 €	20 301,30 €
78 - Reprises sur provision	92 631,00 €	45 608,00 €	45 608,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>16 214 869,52 €</b>	<b>16 472 354,79 €</b>	<b>16 480 152,84 €</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 346,75 €	51 000,00 €	50 788,13 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>59 346,75 €</b>	<b>51 000,00 €</b>	<b>50 788,13 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	928 047,11 €	1 495 262,34 €	1 495 262,34 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>17 202 263,38 €</b>	<b>18 018 617,13 €</b>	<b>18 026 203,31 €</b>

RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	16 530 940,97 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	15 877 394,10 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE DE FONCTIONNEMENT 2024</b>	<b>653 546,87 €</b>
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 495 262,34 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT 2024</b>	<b>2 148 809,21 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BP 2024</b>	<b>CA 2024</b>	<b>Restes à réaliser 2024</b>
20 - Immobilisations incorporelles	399 896,00 €	220 614,13 €	51 343,08 €
21 - Immobilisations corporelles	1 280 216,98 €	719 860,98 €	245 918,00 €
23 - Immobilisations en cours	475 285,78 €	263 602,88 €	99 075,69 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 155 398,76 €</b>	<b>1 204 077,99 €</b>	<b>396 336,77 €</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	617 650,00 €	602 178,15 €	
10- Dotations fonds divers et réserves	147 941,72 €	0,00 €	
26 - Participations créances rattachées	1 500,00 €	1 500,00 €	
13 - Subvention d'investissement reçues	64 720,67 €	38 531,00 €	26 189,67 €
204 - Subventions d'équipement versées	261 726,00 €	86 477,00 €	52 500,00 €
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 093 538,39 €</b>	<b>728 686,15 €</b>	<b>78 689,67 €</b>
45 - Total des opérations pour compte de tiers	32 182,63 €	11 887,79 €	20 294,84 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 281 119,78 €</b>	<b>1 944 651,93 €</b>	<b>495 321,28 €</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 000,00 €	50 788,13 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>51 000,00 €</b>	<b>50 788,13 €</b>	<b>0,00 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	773 456,01 €	773 456,01 €	
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>4 105 575,79 €</b>	<b>2 768 896,07 €</b>	<b>495 321,28 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BP 2024</b>	<b>CA 2024</b>	<b>Restes à réaliser 2024</b>
13 - Subventions d'investissement reçues	539 806,43 €	178 061,51 €	528 098,81 €
21 - Immobilisations corporelles	10 981,09 €	10 981,09 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	2 298,48 €	
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>550 787,52 €</b>	<b>191 341,08 €</b>	<b>528 098,81 €</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	738 223,73 €	624 066,96 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	300 537,60 €	
<b>Total recettes financières</b>	<b>1 038 223,73 €</b>	<b>924 604,56 €</b>	<b>0,00 €</b>
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	207 227,41 €	140 893,41 €	66 334,00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 796 238,66 €</b>	<b>1 256 839,05 €</b>	<b>594 432,81 €</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 751 337,13 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	558 000,00 €	547 024,32 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 309 337,13 €</b>	<b>547 024,32 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>4 105 575,79 €</b>	<b>1 803 863,37 €</b>	<b>594 432,81 €</b>

<b>RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>MONTANT</b>
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	1 371 154,57 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	1 995 440,06 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT 2024</b>	<b>-624 285,49 €</b>
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 AFFECTE A LA COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS (1068)	432 708,80 €
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	773 456,01 €
<b>SOLDE EXECUTION 2024</b>	<b>-965 032,70 €</b>
RESTES A REALISER RECETTES	594 432,81 €
RESTES A REALISER DEPENSES	495 321,28 €
<b>SOLDE DES RAR</b>	<b>99 111,53 €</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT 2024</b>	<b>-865 921,17 €</b>
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	2 148 809,21 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL 2024 (hors RAR)</b>	<b>1 183 776,51 €</b>

## 1.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1.1.1. Les dépenses réelles de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Tx de réalisation	Tx d'évolution
011 - Charges à caractère général	2 932 606,56 €	3 030 711,31 €	2 796 380,49 €	92,27%	-4,65%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 132 787,35 €	7 876 715,00 €	7 832 670,22 €	99,44%	9,81%
014 - Atténuations de produits	1 338 086,71 €	1 124 572,00 €	1 123 699,71 €	99,92%	-16,02%
65 - Autres charges de gestion courante	3 128 117,13 €	3 360 976,69 €	3 281 024,03 €	97,62%	4,89%
66 - Charges financières	253 370,12 €	252 305,00 €	235 860,90 €	93,48%	-6,91%
67 - Charges exceptionnelles	16 819,54 €	64 000,00 €	60 734,43 €	94,90%	261,09%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-
<b>TOTAL dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>14 801 787,41 €</b>	<b>15 709 280,00 €</b>	<b>15 330 369,78 €</b>	<b>97,59%</b>	<b>3,57%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 15 330 369,78€ en 2024, soit un taux de réalisation de 97,59% ou 378,9k€ non consommés en 2024. Le taux d'évolution par rapport au CA 2023 est de +3,57% (+528,6k€).

En 2024 la collectivité a maintenu un haut niveau du taux de réalisation ce qui témoigne de la qualité de son pilotage budgétaire et de la fiabilité des prévisions. Des écarts persistent sur les chapitres des charges à caractère général qui restent surévaluées par excès de prudence lors de la préparation budgétaire.

#### - Les charges à caractère général

##### Détail du chapitre par service :

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	314 107,55 €	278 352,33 €	343 964,00 €	378 362,95 €	35,93%
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	380 192,63 €	543 783,66 €	466 152,00 €	420 044,39 €	-22,76%
Culture	302 146,00 €	304 519,30 €	309 200,00 €	294 239,89 €	-3,38%
Musée	581 151,16 €	503 398,64 €	599 556,31 €	528 308,17 €	4,95%
Enfance	114 431,94 €	152 294,56 €	216 267,00 €	213 116,02 €	39,94%
Jeunesse	393 057,86 €	469 136,74 €	559 197,00 €	515 687,87 €	9,92%
Politique Ville	3 800,00 €	1 300,00 €	7 500,00 €	11 910,00 €	816,15%
Economie / emploi / formation	37 675,70 €	36 272,42 €	38 788,00 €	41 771,55 €	15,16%
GEMAPI	195 625,39 €	327 369,23 €	108 544,00 €	65 061,12 €	-80,13%
Collecte OM	202 066,78 €	271 977,49 €	332 293,00 €	287 151,72 €	5,58%
Habitat Urbanisme Patrimoine	46 707,68 €	21 304,21 €	18 350,00 €	13 096,04 €	-38,53%
Activités de pleine nature	14 320,89 €	12 756,63 €	19 600,00 €	16 018,15 €	25,57%
Secours	11 748,10 €	10 141,35 €	11 300,00 €	11 612,62 €	14,51%
<b>TOTAL</b>	<b>2 597 031,68 €</b>	<b>2 932 606,56 €</b>	<b>3 030 711,31 €</b>	<b>2 796 380,49 €</b>	<b>-4,65%</b>

Les charges à caractère général sont en réduction de 4,65% (-136k,2€) par rapport à l'exercice 2023.

Deux mouvements sont à distinguer :

- Un mouvement baissier qui s'explique essentiellement par :
  - o La normalisation du programme de travaux courant dans le domaine de la GEMAPI (-262,3k€) après une année 2023 exceptionnelle avec la finalisation du 2<sup>ème</sup> plan de gestion (le prochain plan de gestion est en cours de construction). En 2024, le service s'est concentré sur d'autres thématiques ne générant que peu de charges à caractère général (PCS, PICS, observatoire du karst et partenariat BRGM) ;
  - o L'incidence des baisses du prix des fluides (gaz et électricité) qui a permis de réduire ce poste de dépenses significativement de 93k€ (-33,73%). Il faut souligner l'effort de réduction des consommations énergétiques de 2023 qui s'est poursuivi en 2024 ;
  - o Une baisse dans plusieurs services en lien avec les consignes de fin 2024 de gel des crédits (100k€) via un ajustement de l'activité de plusieurs services (services techniques, culture, etc.).
- Un mouvement haussier avec notamment :
  - o Dans le fonctionnement général :
    - La prise en charge du loyer du GIP santé ma santé, ma région (+16k€) ;
    - La hausse des primes d'assurance demandées par nos assureurs dans les domaines du dommage aux biens et de la flotte automobile (+31k€) ;

- Diverses dépenses majorées ou nouvelles : location des copieurs et les équipements de la salle MCB, des prestations de conseil en organisation du Centre de Gestion (enfance/jeunesse, coaching, communication), la production de nouveaux guides (santé, cathédrale), les contrats de maintenance et sécurité informatique, etc.).
- Dans le domaine de l'enfance (+60k€) avec la mise en œuvre du projet culturel et de la jeunesse (+46k€) en lien avec les séjours réalisés et la hausse du coût des repas.

CONSO KWH CCLL				
ENERGIE en kWh	2021	2022	2023	2024
Electricité	1 069 000	1 091 000	856 300	833 800
Gaz	154 531	138 843	127 950	166 438
<b>TOTAL</b>	<b>1 223 531</b>	<b>1 229 843</b>	<b>984 250</b>	<b>1 000 238</b>

CCLL					
ENERGIE	CA2022	CA2023	BP 2024	CA2024	EVOLUTION
Electricité	90 789,82 €	228 146,29 €	156 500,00 €	158 180,35 €	-30,67 %
Gaz	38 029,40 €	50 443,98 €	33 000,00 €	26 428,42 €	-47,61 %
<b>TOTAL</b>	<b>128 819,22 €</b>	<b>278 590,27 €</b>	<b>189 500,00 €</b>	<b>184 608,77 €</b>	<b>-33,73 %</b>

## Les dépenses de personnel

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Salaires bruts chargés	5 492 364,82 €	5 814 504,63 €	6 482 212,06 €	11,48%
Personnel du GEEP	834 923,62 €	811 528,99 €	844 620,39 €	4,08%
Personnel affecté par un budget annexe(SIELL et OT)	46 243,00 €	20 483,31 €	53 262,07 €	160,03%
Personnel mis à disposition par le centre de gestion/SM Navacelles	28 380,74 €	0,00 €	0,00 €	-
Personnel mis à disposition par la ville de Lodève et Le Caylar	306 832,74 €	240 546,68 €	227 409,62 €	-5,46%
Assurance statutaire	138 187,54 €	183 149,50 €	159 678,54 €	-12,82%
Médecine du travail	28 601,40 €	25 093,08 €	28 006,38 €	11,61%
Cotisation au COS	35 738,28 €	37 481,16 €	37 481,16 €	0,00%
Remboursements des agents pris en charge par CDG	85 877,66 €	0,00 €	0,00 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 997 149,80 €</b>	<b>7 132 787,35 €</b>	<b>7 832 670,22 €</b>	<b>9,81%</b>

Les charges de personnel sont en évolution de +9,8% (+699,9k€) par rapport à 2023. Les principaux mouvements 2024 :

- Suite à l'actualisation de notre sinistralité, la réduction du coût de notre assurance statutaire (-23,5k€) ;
- Les revalorisations salariales décidées par l'Etat de juillet 2023 sur une année pleine (+55k€ entre la hausse de 1,5% de la valeur du point et les mesures spécifiques de relèvement des bas de grilles) et la hausse de 5 points à l'ensemble des agents publics au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (+70,4k€), soit 125k€ de revalorisation salariales contraintes découlant de mesures étatiques ;
- L'augmentation de 8 ETP en moyenne (agents propres de la CCLL) entre 2023 et 2024 (de 144,89 ETP moyens en 2023 à 152,89 ETP moyens en 2024). Cette hausse correspond aux remplacements de personnel en 2023/2024 qui impactent pour certains 2024 en année pleine après quelques mois de vacances avant recrutement en 2023 (chargé de mission GEMAPI, responsable du service informatique, directeur de l'attractivité du territoire, technicien du musée, chargé de mission centre bourg), aux comblements de poste vacants depuis plusieurs années (conseiller en gestion (ex responsable commande publique), chargé de mission stratégie foncière (ex chargé de mission agriculture) et aux créations de postes de 2024 (chargé de mission fiscalité (0,5 ETP), assistant de direction au pôle ressources (0,5 ETP – mutualisé avec la ville de Lodève à 40%), assistant de direction services à la population et cohésion des territoires (1ETP – mutualisé avec la ville de Lodève à 50%), directeur de la transition écologique, chargé de la police de l'urbanisme (mutualisé avec la ville de Lodève à 80%), ambassadeur du tri des déchets (suite à reclassement). Il faut également mentionner l'accroissement du volume d'ETP moyens au sein de l'enfance/jeunesse : 1 ETP pour un éducateur de jeune enfant, 1ETP d'éducateur spécialisé, 1ETP de coordonnateur jeunesse et un animateur (0,8 ETP) ;
- A des évènements dans la carrière des agents (indemnités versées suite à une rupture conventionnelle, rétablissement du plein traitement suite à une décision médicale, indemnisation décès, etc.), le versement d'une prime spécifique à un agent dans le cadre d'un contrat de volontariat territoriale d'administration (5k€) ou dans le cadre d'une provision d'un contentieux (15k€).

### Les mises à disposition

La mutualisation des agents permet de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficience dans la gestion du personnel ; cela permet également aux collectivités (ville et CCLL) de pouvoir recruter du personnel notamment d'encadrement, nécessaire au bon fonctionnement des services, en mutualisant les coûts salariaux.

En 2024, le montant payé à la ville de Lodève pour les mises à disposition s'est élevé à 220k€. Ce montant est en baisse de 6,6% par rapport à 2023 (-15k€).

	2022	2023	2024
Refacturation MAD ville de Lodève (recettes pour la CCLL)	317 035,05 €	400 370,62 €	432 323,85 €
MAD ville de Lodève (dépenses pour la CCLL)	291 803,54 €	235 923,51 €	220 159,70 €

Les recettes sont en augmentation (+31,9k€) suite aux nouvelles mises à disposition actées en 2024 (assistants de direction, agent du service des finances, conseiller en gestion, chargé de mission police de l'urbanisme).

### Recours au GEEP en 2024

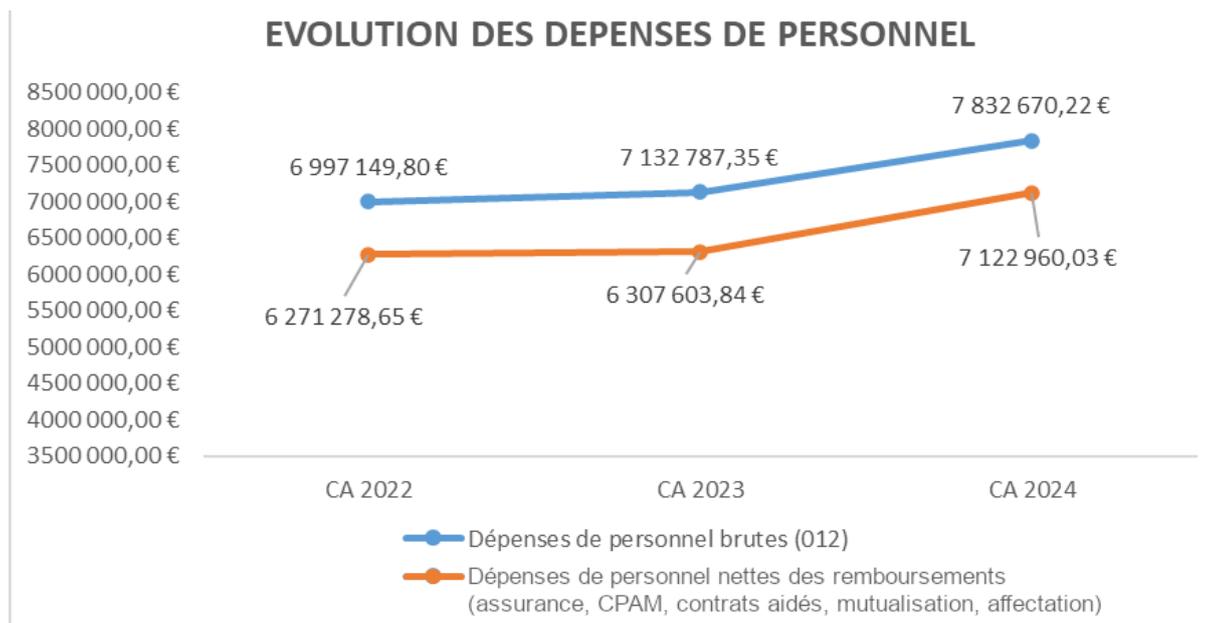
Depuis plusieurs années la collectivité est adhérente à un GEEP, structure associative à but non lucratif ; l'embauche d'agents par l'intermédiaire du GEEP présente des avantages à la fois pour la collectivité et pour l'agent. Le recours au GEEP est principalement utilisé pour les services enfance/jeunesse, le musée et pour l'entretien des bâtiments communaux.

Le recours au GEEP s'est accru en 2024 (+31k€) :

- L'accroissement du recours au GEEP pour l'entretien des locaux (avec un accroissement du nombre d'heures nécessaire à l'entretien des locaux) ;
- L'accroissement pour le musée en lien avec la programmation et la sécurisation du musée ;
- Le recours à 2 apprentis via le GEEP (+20k€).

SECTEUR	CA 2022	CA 2023	CA 2024
JEUNESSE	541 407,59 €	540 832,44 €	510 241,92 €
MICROCRCHE	90 352,51 €	90 393,24 €	105 638,29 €
MUSEE	140 615,41 €	127 079,24 €	148 775,12 €
SERVICES TECHNIQUES	62 548,11 €	47 985,78 €	56 928,10 €
GARDIENNAGE EXPOSITIONS CHANOINE	0,00 €	1 670,96 €	0,00 €
APPRENTIS COMMUNICATION	0,00 €	3 567,33 €	23 036,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>834 923,62 €</b>	<b>811 528,99 €</b>	<b>844 620,39 €</b>

### Evolution de la masse salariale



Si on raisonne en coût net, c'est-à-dire en déduisant les recettes RH (remboursements assurances, CPAM, contrats aidés, mutualisation, affectation) l'évolution de la masse salariale est de 815k€.

## Les atténuations de produits

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
FNGIR	990 126,00 €	990 126,00 €	990 126,00 €	0,00%
Attribution de compensation versées	91 744,71 €	91 744,71 €	91 744,71 €	0,00%
Reversement filet de sécurité 2022	0,00 €	92 631,00 €	0,00 €	-100,00%
Reversement fraction TVA (CVAE/TH)	0,00 €	21 963,00 €	24 697,00 €	12,45%
Restitution trop perçu réforme TH (hausse taux entre 2017/2019)	0,00 €	131 117,00 €	0,00 €	-100,00%
Dégrèvement GEMAPI	11 327,00 €	10 505,00 €	17 132,00 €	63,08%
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 197,71 €</b>	<b>1 338 086,71 €</b>	<b>1 123 699,71 €</b>	<b>-16,02%</b>

En 2024, les atténuations de produits se sont réduites de 16,02% (-214,4k€) avec l'absence de reversements exceptionnels en 2024. On peut noter tout de même la hausse des dégrèvements GEMAPI (+6,6k€) et la poursuite des reversements de fraction TVA trop perçues en lien avec les difficultés de l'Etat à anticiper les recettes de TVA nationales sur une année.

## Les autres charges de gestion courante

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
<b>Indemnités Elus</b>	<b>137 969,30 €</b>	<b>148 797,79 €</b>	<b>149 863,83 €</b>	<b>0,72%</b>
<b>Contributions et participations versées</b>	<b>1 817 882,24 €</b>	<b>1 908 603,75 €</b>	<b>1 983 528,96 €</b>	<b>3,93%</b>
SM salagou fonctionnement	33 700,00 €	33 872,78 €	35 844,55 €	5,82%
SM Navacelles fonctionnement	20 640,00 €	20 800,00 €	20 800,00 €	0,00%
Syndicat abattoir	2 779,50 €	2 779,50 €	2 764,50 €	-0,54%
SM du bassin Fleuve Hérault	13 561,48 €	7 726,88 €	8 113,22 €	5,00%
SM SYDEL (Pays)	112 894,00 €	112 186,00 €	114 022,50 €	1,64%
SM SYDEL (Pays) - SCOT	37 300,00 €	45 000,00 €	57 000,00 €	26,67%
SM PRAE Michel Chevalier	39 340,80 €	38 831,00 €	26 735,40 €	-31,15%
Syndicat Centre Hérault	1 545 558,00 €	1 604 480,00 €	1 638 484,00 €	2,12%
SM des vallées	522,51 €	535,33 €	541,93 €	1,23%
Fondation du patrimoine	600,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00%
Association des communes forestières de l'Hérault	2 936,00 €	2 936,00 €	3 022,40 €	2,94%
Comité Local pour le logement autonome des jeunes	5 851,00 €	5 728,00 €	5 765,00 €	0,65%
CAUE de l'Hérault		562,00 €	568,00 €	1,07%
Parc des Grands Causses			22 478,40 €	-
GIP santé		29 763,00 €	44 724,00 €	50,27%
SM CFMEL	1 528,00 €	1 479,20 €	1 479,20 €	0,00%
Sites et cités remarquables	670,95 €	685,86 €	685,86 €	0,00%
Autres		738,20 €	0,00 €	-100,00%
<b>Contribution au CD 34 - Programme d'intérêt généra</b>	<b>11 761,00 €</b>	<b>11 761,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-100,00%</b>
<b>Financement des budgets annexes</b>	<b>263 625,00 €</b>	<b>308 927,44 €</b>	<b>358 243,07 €</b>	<b>15,96%</b>
OFFICE DE TOURISME	220 625,00 €	296 949,44 €	255 000,00 €	-14,13%
EQUIPEMENTS TOURISTIQUES			54 543,07 €	-
OFFICE DE COMMERCE	43 000,00 €	11 978,00 €	48 700,00 €	306,58%
<b>Financement CIAS</b>	<b>296 015,72 €</b>	<b>362 000,00 €</b>	<b>367 447,26 €</b>	<b>1,50%</b>
<b>Fonds de concours école de musique</b>	<b>28 728,00 €</b>	<b>37 600,00 €</b>	<b>48 641,53 €</b>	<b>29,37%</b>
<b>Subventions aux associations et autres participations</b>	<b>35 200,00 €</b>	<b>165 400,00 €</b>	<b>166 495,00 €</b>	<b>0,66%</b>
<b>Autres organismes publics</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 554,25 €</b>	<b>1 640,35 €</b>	<b>5,54%</b>
<b>Admission non valeur et creances éteintes</b>	<b>11 931,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-</b>
<b>Utilisation logiciels informatiques</b>	<b>16 845,40 €</b>	<b>183 472,90 €</b>	<b>205 164,03 €</b>	<b>11,82%</b>
<b>Total</b>	<b>2 619 957,92 €</b>	<b>3 128 117,13 €</b>	<b>3 281 024,03 €</b>	<b>4,89%</b>

L'évolution des autres charges de gestion courante est de +4,88% (+152,9k€) par rapport à 2023. Cette évolution découle :

- o Des majorations des subventions d'équilibre au CIAS (+5,4k€) et au budget annexe équipements touristiques (subvention exceptionnelle de 54,5k€ afin d'apurer des créances éteintes et en vue de la dissolution de ce budget) ;
- o La hausse des cotisations à certains organismes de regroupement dont il faut signaler :
  - ♣ La hausse de la cotisation au Syndicat Centre Hérault (+34k€) ;
  - ♣ La hausse de la cotisation au Pays Cœur d'Hérault (+13,8k€) ;
  - ♣ La nouvelle cotisation au Parc des Grands Causses (+22,4k€) ;
  - ♣ La hausse de la participation au GIP santé (+14,9k€).
- o La majoration de la maintenance de nos logiciels et progiciels (+21,6k€) ;
- o La majoration du fonds de concours versé à la ville de Lodève pour l'école de musique (+11k€).

Les frais financiers

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Intérêts des emprunts	186 959,29 €	202 400,30 €	188 910,63 €	-6,66%
Intérêts des lignes de trésorerie	29 078,63 €	50 969,82 €	46 950,27 €	-7,89%
<b>Total</b>	<b>216 037,92 €</b>	<b>253 370,12 €</b>	<b>235 860,90 €</b>	<b>-6,91%</b>

Les charges financières sont en baisse de 6,9% (-17,5k€) en raison de l'application du plan d'amortissement de la dette (incidence des prêts à taux variables) et du moindre coût des lignes de trésorerie (baisse des taux).

### Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles se sont élevées à 60 734,43€ en 2024. Cela correspond à des annulation/réductions de titres émis sur un exercice comptable antérieur. La principale annulation de 59k€ a concerné l'annulation d'un titre de recouvrement des pénalités sur les travaux du musée suite à une décision du tribunal administratif. Cette annulation était motivée par une erreur matérielle (discordance entre le signataire de l'avis des sommes à recouvrer et du flux informatique lors de l'ordonnancement). Le titre a été réémis sans erreur pour le même montant sur l'exercice 2024 (recette au chapitre 75).

## 1.1.2. Les recettes réelles de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Tx de réalisation	Tx d'évolution
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 633 832,75 €	1 738 160,00 €	1 815 197,55 €	104,43%	11,10%
73 - Impôts et taxes	10 777 222,04 €	10 883 994,49 €	10 949 692,04 €	100,60%	1,60%
74 - Dotations, subventions et participations	3 094 085,45 €	3 127 509,00 €	3 022 784,04 €	96,65%	-2,30%
75 - Autres produits de gestion courante	159 533,38 €	313 587,00 €	331 022,34 €	105,56%	107,49%
013 - Atténuations de charges	412 269,20 €	343 195,00 €	295 547,57 €	86,12%	-28,31%
77 - Produits exceptionnels	45 295,70 €	20 301,30 €	20 301,30 €	100,00%	-55,18%
78 - Reprises sur provision	92 631,00 €	45 608,00 €	45 608,00 €	100,00%	-50,76%
<b>TOTAL des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>16 214 869,52 €</b>	<b>16 472 354,79 €</b>	<b>16 480 152,84 €</b>	<b>100,05%</b>	<b>1,64%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 16 480 152,84€ en 2024, soit un taux de réalisation de 100,05% (+7,8€) et une évolution de +1,64% (+265,3k€) par rapport au CA 2023.

### Les atténuations de charges

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Stock musée	160 000,00 €	131 776,31 €	100 211,16 €	-23,95%
Contrats aidés/adultes relais	107 041,74 €	36 575,85 €	43 175,52 €	18,04%
Assurances/CPAM /CDC	141 469,05 €	223 076,69 €	139 407,51 €	-37,51%
Décharges syndicales	29 432,32 €	0,00 €	0,00 €	-
Autres	14 685,99 €	20 840,35 €	12 753,38 €	-38,80%
<b>TOTAL</b>	<b>452 629,10 €</b>	<b>412 269,20 €</b>	<b>295 547,57 €</b>	<b>-28,31%</b>

Les atténuations de charges ont baissé de 116,7k€ (-28,3%) par rapport à 2023. Cette baisse provient d'une fiabilisation de la valeur du stock du musée et d'une moindre indemnisation perçue de notre assureur compte tenu de notre sinistralité.

### Les produits des services du domaine et ventes diverses

LIBELLE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	TAUX EVOLUTION 2023/2024
Redevance spéciale Ordures Ménagères	77 902,00 €	122 189,91 €	117 008,35 €	-4,24%
Produits des services :	691 265,40 €	785 850,38 €	963 701,50 €	22,63%
Musée	235 204,32 €	238 756,80 €	240 014,02 €	0,53%
Culture	28 861,25 €	38 391,61 €	36 139,92 €	-5,87%
Jeunesse	286 253,20 €	339 928,80 €	449 486,82 €	32,23%
Petite enfance	140 946,63 €	168 773,17 €	238 060,74 €	41,05%
Autres	694,96 €	1 056,72 €	0,00 €	-100,00%
Mise à disposition de personnel aux budgets annexes	116 207,00 €	144 320,00 €	82 049,93 €	-43,15%
Mise à disposition de services et de personnel aux communes	317 035,05 €	400 370,62 €	432 323,85 €	7,98%
Refacturation aux budgets annexes	62 875,00 €	73 040,87 €	116 439,86 €	59,42%
Refacturation de frais aux communes	51 440,28 €	72 941,55 €	75 633,49 €	3,69%
Refacturation de frais aux autres redevables	50 529,22 €	34 062,70 €	28 040,57 €	-17,68%
<b>TOTAL</b>	<b>1 367 948,91 €</b>	<b>1 633 832,75 €</b>	<b>1 815 197,55 €</b>	<b>11,10%</b>

Les produits des services sont en progression de 11,1% (+181,4k€) par rapport au CA 2024. Les principaux mouvements observés sont :

- L'ajustement des refacturations aux budgets annexes (essentiellement du SIELL) de -18,9k€ ;
- L'accroissement des recettes tarifaires dans le domaine de la jeunesse (+109,5k€ ou +32,23%) et de la petite enfance (+69,3k€ ou +41,05%) en lien avec la hausse des tarifs, la hausse de la fréquentation et le basculement d'environ 2000 repas d'une tarification « cantine à 1€ » à une tarification « classique » ;

### La fiscalité (73 et 731)

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Tx d'évolution
Taxe foncière bâti	935 153,00 €	1 003 256,00 €	1 057 069,00 €	5,36%
Taxe foncière non bâti	51 554,00 €	54 753,00 €	55 373,00 €	1,13%
Taxe foncière non bâti additionnelle	33 337,00 €	34 629,00 €	35 259,00 €	1,82%
Taxe habitation sur les résidences secondaires	609 232,00 €	693 660,00 €	650 311,00 €	-6,25%
CFE	1 064 420,00 €	1 212 457,00 €	1 302 773,00 €	7,45%
TEOM	2 772 667,00 €	2 954 100,00 €	3 110 362,00 €	5,29%
GEMAPI	370 875,00 €	370 076,00 €	370 037,00 €	-0,01%
Rôles supplémentaires	19 790,00 €	75 836,00 €	86 708,00 €	14,34%
Fraction de TVA - réforme TH	2 388 624,00 €	2 453 833,00 €	2 453 113,00 €	-0,03%
Fraction de TVA - réforme CVAE	352 956,00 €	378 369,00 €	377 791,00 €	-0,15%
TASCOM	143 977,00 €	375 481,00 €	266 391,00 €	-29,05%
IFER	210 350,00 €	212 338,00 €	238 576,00 €	12,36%
Attributions de compensation	671 324,04 €	671 324,04 €	671 324,04 €	0,00%
FPIC	292 125,00 €	287 112,00 €	274 605,00 €	-4,36%
<b>TOTAL chapitre 73</b>	<b>9 916 384,04 €</b>	<b>10 777 224,04 €</b>	<b>10 949 692,04 €</b>	<b>1,60%</b>

Le produit global des impôts et taxes a progressé en 2024 (+1,6% ou +172,4k€).

La fiscalité assise sur les valeurs locatives cadastrales (FB, FNB, THRS, CFE et TEOM) progresse de 4,35% (+257,7k€) du essentiellement de la hausse du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des valeurs locatives cadastrales décidée par le législateur lors de la loi de finances pour 2024 (hausse de 3,9%).

Les recettes fiscales affectées à la collectivité, après les suppressions de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, qui sont indexées sur l'évolution du produit national de TVA, ont été stables en lien avec les prévisions de fin d'année alarmistes du gouvernement sur la faiblesse de la dynamique des recettes de TVA au niveau national. Si l'on tient compte des reversements des trop perçus de 2023, ces recettes sont en baisse en 2024 (-26k€). Pour rappel, lors de la suppression de la TH et de la CVAE, l'Etat s'était engagé à maintenir le dynamisme des recettes de la TH et de la CVAE, or pour 2024, ces recettes nettes des reversements des trop perçus 2023, ont été en baisse par rapport à 2023.

	2023	Etat 1259 2024	Montant brut perçu 2024	Reversement trop perçus 2023 en 2024	Montant net perçu 2024
Fraction TVA compensant suppression TH	2 453 833,00 €	2 564 627,00 €	2 453 113,00 €	21 380,00 €	2 431 733,00 €
Fraction TVA compensant suppression CVAE	378 369,00 €	394 491,00 €	377 791,00 €	3 317,00 €	374 474,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 832 202,00 €</b>	<b>2 959 118,00 €</b>	<b>2 830 904,00 €</b>	<b>24 697,00 €</b>	<b>2 806 207,00 €</b>

Concernant la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), la collectivité a encaissé en 2023 la régularisation des sommes non payées par un redevable en 2022 (105k€), retraité de cet élément la TASCOM 2023 aurait été de 270k€ en 2023 (hausse de 20k€ ou +8,1%). Ainsi à périmètre constant, en 2024, la TASCOM est stable.

Les rôles supplémentaires 2024 se sont élevés à 87,7k€, montant lié principalement aux régularisations sur les impôts directs locaux (FB, FNB, THRS).

Le produit des IFER progresse en lien avec l'identifications de nouvelles installations devant être mises à l'imposition en 2023 (rôles supplémentaires de 44k€ en 2023).

### Dotations et participations

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Tx d'évolution
Dotation d'intercommunalité (DGF)	387 294,00 €	426 684,00 €	509 062,00 €	19,31%
Dotation de compensation (DGF)	326 393,00 €	324 498,00 €	319 128,00 €	-1,65%
FCTVA de fct°	2 758,98 €	12 144,51 €	5 745,32 €	-52,69%
Dispositif Etat - filet de sécurité 2022	92 631,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Compensations fiscales	167 388,00 €	186 705,00 €	217 203,00 €	16,33%
Subventions reçues	1 816 008,04 €	2 144 053,94 €	1 971 645,72 €	-8,04%
<i>Centre bourg</i>	47 061,00 €	32 149,16 €	21 649,13 €	-32,66%
<i>VAH</i>	20 000,00 €	29 800,00 €	30 000,00 €	0,67%
<i>Guichet unique rénovation énergétique</i>	31 108,90 €	8 171,10 €	15 585,00 €	90,73%
<i>Conseiller numérique</i>	29 000,00 €	29 000,00 €	24 000,00 €	-17,24%
<i>Maison France Services</i>	30 000,00 €	35 000,00 €	40 000,00 €	14,29%
<i>Eau rivières-GEMAPI</i>	5 818,00 €	104 624,00 €	4 103,00 €	-96,08%
<i>Enfance/jeunesse</i>	1 451 159,19 €	1 644 901,74 €	1 609 610,19 €	-2,15%
<i>OM- appel à projet tri des biodéchets</i>	0,00 €	46 533,00 €	4 676,78 €	-89,95%
<i>Cité éducative</i>	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €	-
<i>Volontariat Territorial d'Administration</i>	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	-
<i>Programme ACTEE (action des collectivités pour l'efficacité énergétique)</i>	0,00 €	0,00 €	21 754,00 €	-
<i>Politique ville</i>	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00%
<i>Musée</i>	39 476,93 €	64 165,07 €	14 257,73 €	-77,78%
<i>Culture</i>	157 384,02 €	145 709,87 €	140 009,89 €	-3,91%
<b>Total chapitre 74</b>	<b>2 792 473,02 €</b>	<b>3 094 085,45 €</b>	<b>3 022 784,04 €</b>	<b>-2,30%</b>

Le montant des dotations et participations s'est contracté de 71,3k€ (-2,3%) en 2024 pour atteindre 3,02M€.

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat progresse de 10,25% (+77k€) grâce au dynamisme de la dotation d'intercommunalité (critères population, coefficient d'intégration fiscale, potentiel fiscal et revenu par habitant). Les compensations fiscales progressent également en lien avec l'évolution des valeurs locatives cadastrales et de la neutralisation par l'Etat du manque à gagner pour la collectivité suite aux décisions fiscales du Parlement (réduction de 50% des bases d'imposition foncières des locaux industriels sur les taux de 2020).

Sur les subventions et participations que nous percevons en fonction de nos activités, il faut noter :

- L'obtention de nouveaux financements :
  - o 20k€ pour le volontariat territorial d'administration (embauche d'un jeune diplômé sur des missions d'ingénierie ponctuelles) ;

- o Le programme conventionné avec la FNCCR pour nos actions visant à améliorer la performance énergétique de nos bâtiments (+21,7k€) ;
- o 22k€ pour nos actions dans le cadre de la cité éducative.
- Une contraction pour nos actions du fait de moindres financements de nos partenaires (Département et Région) :
  - o De 100k€ pour nos actions dans le cadre de la GEMAPI avec l'absence de travaux d'entretien subventionnables en 2024 ;
  - o Dans le domaine de l'enfance/jeunesse (-35k€ car nous avons été prudents dans les rattachements de recettes), du musée (-49,9k€ en fonction de la programmation), de la culture (-5,7k€) et dans le cadre de l'appel à projet tri des biodéchets (-41,8k€ en fonction de l'avancement des actions)

### Les autres produits de gestion courante

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Tx d'évolution
Loyers MSP Caylar	20 763,06 €	11 560,86 €	11 232,32 €	-2,84%
Loyers Hôtel des Entreprises soubes	18 533,35 €	12 000,00 €	12 861,19 €	7,18%
Loyers ESAT Le Caylar	80 310,47 €	70 526,76 €	78 767,45 €	11,68%
Loyers occupants bâtiment Barral	31 547,48 €	32 499,32 €	32 518,18 €	0,06%
Loyers Mégisserie	20 939,93 €	21 640,03 €	22 396,80 €	3,50%
Loyers parcelle agricole prunarède	396,94 €	418,31 €	440,18 €	5,23%
Loyers fromages du salagou	0,00 €	7 886,64 €	8 162,16 €	3,49%
Loyers bâtiment recyclerie	0,00 €	3 000,00 €	3 741,93 €	24,73%
Participations famille BAFA	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	-
Autres	2,30 €	1,46 €	8 045,50 €	-
Régularisation rattachement comptable GEMAPI	0,00 €	0,00 €	60 636,00 €	-
Libéralités et mécénats reçus	0,00 €	0,00 €	23 950,00 €	-
Dedits et pénalités recues	0,00 €	0,00 €	65 270,63 €	-
<b>Total chapitre 75</b>	<b>172 493,53 €</b>	<b>159 533,38 €</b>	<b>331 022,34 €</b>	<b>107,49%</b>

Les montants perçus sur les autres produits de gestion courante sont en fortes hausse (+171,5k€ ou +107,49%) par rapport à 2023.

Cette hausse découle :

- Des changements d'imputations comptables suite au passage à la nomenclature M57. Auparavant des recettes étaient encaissées sur le chapitre 77 et avec le passage en M57 elles sont imputées en 75 (libéralités, pénalités marchés publics, participation des familles au BAFA, etc.).
- Des régularisations comptables avec la non-constatation en 2023 du produit de vente d'électricité à EDF générés grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur l'hôtel des entreprises de Soubès et sur le bâtiment occupé par l'ESAT au Caylar ;
- La régularisation d'un rattachement comptable pour la GEMAPI (annulation en fonctionnement pour bascule en investissement) ;
- L'enregistrement de recettes en lien avec le protocole d'accord avec un titulaire de marché public ayant souhaité dénoncer son contrat (2k€) et des indemnités des frais de justice versées par notre assureur (5,8k€).

### Produits exceptionnels

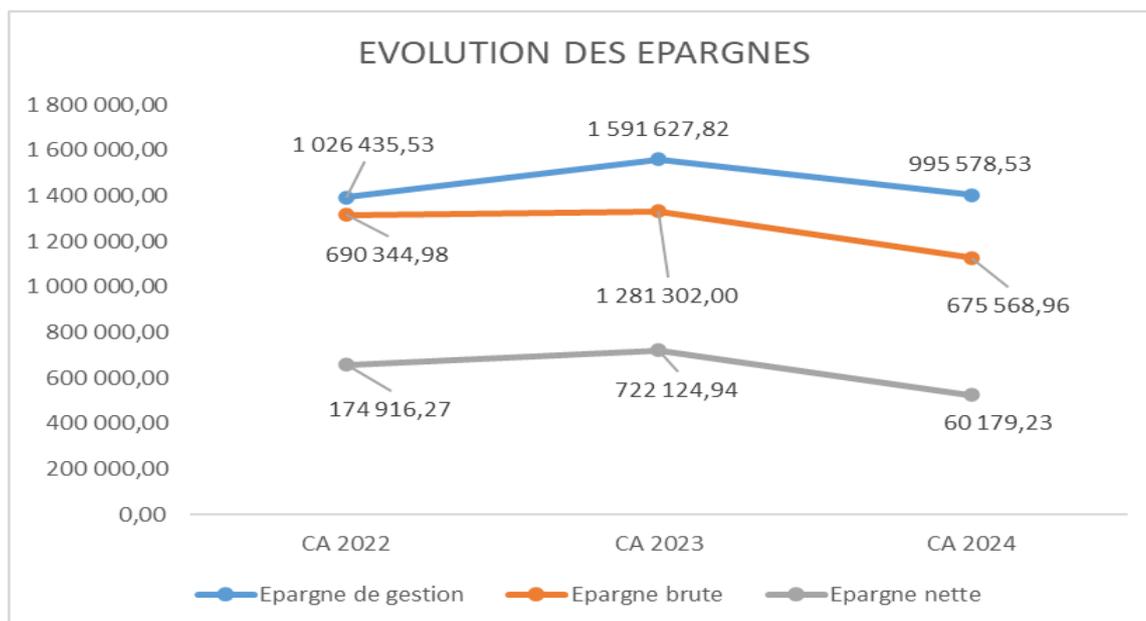
Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Mécénat Culture	15 393,52 €	14 950,00 €	0,00 €
Mécénat Musée	0,00 €	10 500,00 €	0,00 €
Pénalités marchés publics	268 555,77 €	0,00 €	0,00 €
Régularisation excès de rattachements	7 857,14 €	15 281,89 €	0,00 €
Autres recettes exceptionnelles	13 457,68 €	3 603,81 €	20 301,30 €
Produit des cessions 775	2 500,00 €	960,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>307 764,11 €</b>	<b>45 295,70 €</b>	<b>20 301,30 €</b>

Les recettes exceptionnelles connaissent une forte variation en 2024 avec les changements d'imputation comptables. Les 20k€ de recettes concernent l'indemnité de notre assureur suite au décès d'un de nos agents.

## 1.2. L'ÉPARGNE

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024
70 Produits des services et ventes diverses	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €	1 815 197,55 €
73 Produits des impôts et taxes	9 916 384,04 €	10 777 222,04 €	10 949 692,04 €
74 Dotations et subventions	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €	3 022 784,04 €
75 Autres produits de gestion courante	172 493,53 €	159 533,38 €	331 022,34 €
013 Atténuation de charges	452 629,13 €	412 269,20 €	295 547,57 €
<b>Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)</b>	<b>14 701 928,63 €</b>	<b>16 076 942,82 €</b>	<b>16 414 243,54 €</b>
011 Charges à caractère général	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €	2 796 380,49 €
012 Charges de personnel	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €	7 832 670,22 €
65 Autres charges de gestion courante	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €	3 281 024,03 €
014 Atténuation de produits	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €	1 123 699,71 €
<b>Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)</b>	<b>13 307 337,11 €</b>	<b>14 531 597,75 €</b>	<b>15 033 774,45 €</b>
<b>Retraitement des travaux en régie (+)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 036,66 €</b>	<b>21 918,47 €</b>
<b>Produit des cessions d'actif (-)</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Epargne de gestion (3) = (1) - (2)</b>	<b>1 392 091,52</b>	<b>1 558 381,73</b>	<b>1 402 387,56</b>
76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières	216 037,92 €	253 370,12 €	235 860,90 €
<b>Résultat financier (4)</b>	<b>-216 037,92 €</b>	<b>-253 370,12 €</b>	<b>-235 860,90 €</b>
77 Produits exceptionnels hors cessions	305 264,11 €	44 335,70 €	20 301,30 €
67 Charges exceptionnelles	164 625,53 €	16 819,54 €	60 734,43 €
<b>Résultat exceptionnel (5)</b>	<b>140 638,58 €</b>	<b>27 516,16 €</b>	<b>-40 433,13 €</b>
<b>Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)</b>	<b>1 316 692,18</b>	<b>1 332 527,77</b>	<b>1 126 093,53</b>
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	660 126,40 €	610 535,53 €	602 178,15 €
<b>Epargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)</b>	<b>656 565,78</b>	<b>721 992,24</b>	<b>523 915,38</b>

### Evolution des épargnes



EVOLUTION DES EPARGNE EN % DES RFF			
	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Epargne de gestion	9,28%	9,67%	8,53%
Epargne brute	8,77%	8,27%	6,85%
Epargne nette	4,38%	4,48%	3,19%

Compte tenu de la conjoncture, le niveau d'épargne nette atteint reste à un niveau acceptable au vu de notre politique d'investissement même si cela marque une pause dans l'amélioration de notre situation financière.

Fin 2024 l'épargne de gestion s'est contractée de 155,9k€ par rapport à 2023. Cette dégradation traduit la hausse des recettes de gestion (+2% ou +337k€) moins importantes que nos dépenses de gestion (+3,4% ou +502k€).

Il faut se féliciter d'avoir des équipes responsables et impliquées qui ont permis à notre collectivité de réagir rapidement et efficacement aux baisses de financements annoncées en catastrophe par l'Etat en fin d'année 2024. Ces annonces découlant de la correction des recettes de TVA nationales attendues pour 2024, ont impacté à hauteur de 152,9k€ la collectivité. Ce montant correspond à l'écart entre le montant de fraction de TVA 2024 notifié par l'Etat en avril 2024 et le montant net que nous avons réellement encaissé en 2024. Sans cela notre épargne nette aurait été au niveau de celle de 2023.

Les incertitudes sur les mesures d'économies qui seront décidées par le gouvernement incitent, pour l'avenir, à la plus grande prudence. Les choix courageux faits pour le budget 2025 devraient nous permettre de maintenir nos épargnes à un niveau raisonnable en 2025, mais ces efforts devront être maintenus voire accentués en 2026.

### 1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 1.3.1. Les dépenses réelles d'investissement

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
20 - Immobilisations incorporelles	399 896,00 €	220 614,13 €	51 343,08 €
21 - Immobilisations corporelles	1 280 216,98 €	719 860,98 €	245 918,00 €
23 - Immobilisations en cours	475 285,78 €	263 602,88 €	99 075,69 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	617 650,00 €	602 178,15 €	
10- Dotations fonds divers et réserves	147 941,72 €	0,00 €	
26 - Participations créances rattachées	1 500,00 €	1 500,00 €	
13 - Subvention d'investissement reçues	64 720,67 €	38 531,00 €	26 189,67 €
204 - Subventions d'équipement versées	261 726,00 €	86 477,00 €	52 500,00 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	32 182,63 €	11 887,79 €	20 294,84 €
<b>TOTAL des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 281 119,78 €</b>	<b>1 944 651,93 €</b>	<b>495 321,28 €</b>

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 1 944 651,93€ en 2024, soit un taux de réalisation de 59,26% ou 74,36% avec les restes à réaliser. Pour rappel en 2023 le taux de réalisation avec les restes à réaliser était de 60,99%. Nos process budgétaires ont permis d'améliorer la fiabilité des prévisions budgétaires.

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23 et 45)

La Communauté de Communes a réalisé un programme d'équipement de 1 215 965,78€ au titre de l'année 2023.

Les principales dépenses d'équipement 2024 ont été :

- Les investissements liés à GEMAPI : 150 324€ ;
- La fin des travaux d'urgence pour la restauration de la chapelle de la vierge de l'ancienne cathédrale St Fulcran : 23 803,20€ ;
- Les travaux d'aménagement du site d'escalade des Salces : 13 750€ ;
- La finalisation de l'opération de réhabilitation du hameau de Navacelles pour le compte de la commune de St Maurice de Navacelle: 11 887,79€ ;
- Des acquisitions de matériel scénique pour la culture : 19 916,71€ ;
- L'instruction des dossiers habitat dans le cadre de l'OPAH : 107 367,60€ ;
- Les travaux d'amélioration de la micro-crèche des Boskinous : 107 003,10€ ;
- Les différentes études pour les investissements structurants en cours :
  - o La création d'une nouvelle micro-crèche à Lodève : 41 807,19€ ;

- o La création d'un nouveau local pour accueillir le service de gestion des déchets : 68 244,19€ ;
- o La création d'un nouvel local pour l'ALSH adolescent à l'espace Lutéva : 3 145,95€ ;
- o L'aménagement de la Baume Auriol (parking et bergerie) : 6 024€.
- La poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : 95 140,53€ ;
- Des travaux d'entretien de notre patrimoine : 133 537,57€ ;
- Des acquisitions foncières notamment dans le cadre de GEMAPI : 28 063,53€ ;
- La restauration et l'acquisition d'œuvres du musée : 22 543,80€ ;
- Diverses acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services (328k€) en particulier pour le service de gestion des déchets, dont 49k€ dans le cadre l'appel à projet tri des biodéchets.

### Les opérations d'investissement pluri-annuelles (délibération du 28/11/2024)

Mouvement DM	N°AP	N° ET INTITULE DE L'AP	Total AP cumulé y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/24)	CP ouverts au titre de l'exercice 2024	Restes à financer exercice 2025	Restes à financer exercice 2026	Restes à financer exercice 2027
Initial	1	Elaboration du PLUI	654 820,00	457 710,00	153 250,00	43 860,00		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>654 820,00</b>	<b>457 710,00</b>	<b>153 250,00</b>	<b>43 860,00</b>		
Initial	4	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2015/2021	1 287 075,00	1 172 723,33	64 351,67	50 000,00		
Révision proposée		selon avancement dossiers			-14 766,67	14 766,67		
<b>Nouveau montant</b>			<b>1 287 075,00</b>	<b>1 172 723,33</b>	<b>49 585,00</b>	<b>64 766,67</b>		
Initial	5	Opération Façade 2017/2022	472 755,89	358 200,49	114 555,40			
Révision proposée		selon avancement dossiers			-79 596,80	79 596,80		
<b>Nouveau montant</b>			<b>472 755,89</b>	<b>358 200,49</b>	<b>34 958,60</b>	<b>79 596,80</b>		
Initial	8	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2022/2026 Instruction	734 889,00	174 874,86	160 000,00	160 000,00	160 000,00	80 014,14
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>734 889,00</b>	<b>174 874,86</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>80 014,14</b>
Initial	9	Programme Intérêt Général (2022 / 2024)	41 500,00	0,00	10 734,00	30 766,00		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>41 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 734,00</b>	<b>30 766,00</b>		
Initial	12	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat 2023	98 230,00	27 248,00	34 951,00	36 031,00		
Révision proposée					-16 000,00	16 000,00		
<b>Nouveau montant</b>			<b>98 230,00</b>	<b>27 248,00</b>	<b>18 951,00</b>	<b>52 031,00</b>		
Initial	13	Opération façades 2023	40 697,00	0,00	5 697,00	35 000,00		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>40 697,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 697,00</b>	<b>35 000,00</b>		
Initial	14	Généraliser le tri à la source des biodéchets	189 708,00	54 138,00	89 764,80	45 805,20		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>189 708,00</b>	<b>54 138,00</b>	<b>89 764,80</b>	<b>45 805,20</b>		
Initial	17	Création ALP à Saint Jean de la Blaquière	1 300 000,00	3 000,00	650 000,00	647 000,00		
Révision proposée		travaux reportés			-546 742,82	546 742,82		
<b>Nouveau montant</b>			<b>1 300 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>103 257,18</b>	<b>1 193 742,82</b>		
Initial	18	Aménagement et renaturation parking la Baume	556 500,00	3 280,85	31 000,00	522 219,15		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>556 500,00</b>	<b>3 280,85</b>	<b>31 000,00</b>	<b>522 219,15</b>		
Initial	19	Investissements suite à l'Etude 120kg	326 000,00	0,00	326 000,00			
Révision proposée		décalage d'achat			-121 245,00	121 245,00		
<b>Nouveau montant</b>			<b>326 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>204 755,00</b>	<b>121 245,00</b>		
Initial	20	Construction d'un bâtiment pour l'accueil du service de collecte des ordures ménagères	1 153 440,00	1 680,00	240 261,00	911 499,00		
Révision proposée		selon avancement dossiers			-146 261,00	146 261,00		
<b>Nouveau montant</b>			<b>1 153 440,00</b>	<b>1 680,00</b>	<b>94 000,00</b>	<b>1 057 760,00</b>		
Initial	21	OPAH 2024	84 680,00		26 000,00	37 340,00	21 340,00	
Révision proposée		selon avancement dossiers			-10 000,00	10 000,00		
<b>Nouveau montant</b>			<b>84 680,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>47 340,00</b>	<b>21 340,00</b>	
Initial	22	Façades 2024	80 000,00		20 000,00	60 000,00		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>60 000,00</b>		
Initial	23	aide à l'immobilier	50 000,00	0,00	20 000,00	30 000,00		
Révision proposée		selon avancement dossiers			-20 000,00	-10 000,00	30 000,00	
<b>Nouveau montant</b>			<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
Initial	24	Fonds de concours complexe Beaumont	100 000,00		50 000,00	50 000,00		
Révision proposée								
<b>Nouveau montant</b>			<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>		
		<b>TOTAUX</b>	<b>7 170 294,89</b>	<b>2 252 855,53</b>	<b>1 041 952,58</b>	<b>3 584 132,64</b>	<b>211 340,00</b>	<b>80 014,14</b>

## Les dépenses financières et les subventions d'équipement

Les dépenses financières et les subventions d'équipement se sont élevées à 728 686,15€ en 2024 :

- Le remboursement du capital de la dette a représenté 602 178,15€ ;
- Le reversement de trop perçu de subvention (GEMAPI) : 38 351€ ;
- L'acquisition de 1 500€ de parts sociales de l'entreprise Solairwatt Lodévois ;
- L'attribution de subventions d'équipement à des tiers pour 86 477€ dans le cadre des engagements pris dans les différents dispositifs d'amélioration de l'habitat :
  - o pour l'ancien dispositif façade : 29 262€ ;
  - o pour le dispositif OPAH : 52 481€ ;
  - o pour le dispositif PIG : 4 734€.

### 1.3.2. Les recettes réelles d'investissement

Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
13 - Subventions d'investissement reçues	539 806,43 €	178 061,51 €	528 098,81 €
21 - Immobilisations corporelles	10 981,09 €	10 981,09 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	2 298,48 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	738 223,73 €	624 066,96 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	300 537,60 €	
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	207 227,41 €	140 893,41 €	66 334,00 €
<b>TOTAL des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 796 238,66 €</b>	<b>1 256 839,05 €</b>	<b>594 432,81 €</b>

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 1 256 839,05€ en 2024.

#### Les chapitres 21,23 et 10

Les chapitres 21 et 23 viennent enregistrer la constatation de l'encaissement des retenues de garanties des titulaires de marchés publics ayant dépassés le délai légal de restitution.

Pour le chapitre 10 : la Communauté de Communes a perçu 190 349,40€ au titre du FCTVA en 2024, un complément de 1k€ de l'ancienne association gestionnaire de la micro-crèche des Boskinous et enfin 432,7k€ de l'affectation en 1068 d'une partie du résultat de l'exercice 2023.

#### L'emprunt

La Communauté de Communes a souscrit un nouvel emprunt de 300k€ en 2024. Ce nouvel emprunt permet à la collectivité de poursuivre son désendettement de 300k€ car elle a remboursé en parallèle 601k€ d'emprunts.

Les subventions perçues et les recettes des travaux pour compte de tiers

FINANCEUR	OPERATION FINANCEE	REALISE EN 2024
CONSEIL DEPARTEMENTAL	REHABILITATION HAMMEAU DE NAVACELLES	140 893,41 €
ETAT	SOUTIEN CANTINE SCOLAIRE	24 617,25 €
CAF	LUTTE CONTRE INDECENCE DES LOGEMENTS	3 450,00 €
CAF	ACQUISITION MATERIELS ACCUEIL DES JEUNES	4 720,25 €
DRAC	AIDE RESTAURATION ŒUVRE DU MUSEE	5 550,00 €
ETAT	DGD REALISATION DU PLUI	75 117,00 €
DEPARTEMENT	TRAVAUX LES BOSKINOUS	6 030,00 €
DEPARTEMENT	BATIMENT DES OM	10 823,01 €
DEPARTEMENT	AIDE ANIMATION OPAH	47 754,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>318 954,92</b>

## 1.4. LA DETTE ET LA TRÉSORERIE

### Synthèse de la dette au 31/12/2024

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 152 463 €	2,38%	14 ans et 6 mois	7 ans et 9 mois	28

Au 31 décembre 2024, le budget principal de la communauté de communes a un encours de dette de 8 152 463,35€ réparti sur 28 emprunts.

### Dettes par risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 883 323 €	96,70%	2,33%
Variable	0 €	0,00%	0,00%
Livret A	269 140 €	3,30%	3,96%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>8 152 463 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,38%</b>

La structure de l'encours montre une gestion prudente de la dette, la Communauté de Communes étant protégée contre une remontée des taux avec une grande partie de son encours souscrit à taux fixe (96%). L'ensemble de l'encours de dette à la meilleure note (A1) de la charte Gissler.

### Dettes par prêteur

La dette de la collectivité a été contractée auprès de 5 prêteurs.

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	2 323 684 €	28,50%
CAISSE D'EPARGNE	2 277 081 €	27,93%
BANQUE POSTALE	1 919 106 €	23,54%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 332 592 €	16,35%
CREDIT MUTUEL	300 000 €	3,68%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>8 152 463 €</b>	<b>100,00%</b>

La répartition de l'encours entre plusieurs prêteurs permet également de sécuriser la gestion de la dette.

### Evolution de l'encours de dette

Sur la période 2019-2024, l'encours de dette est en diminution de 374k€.

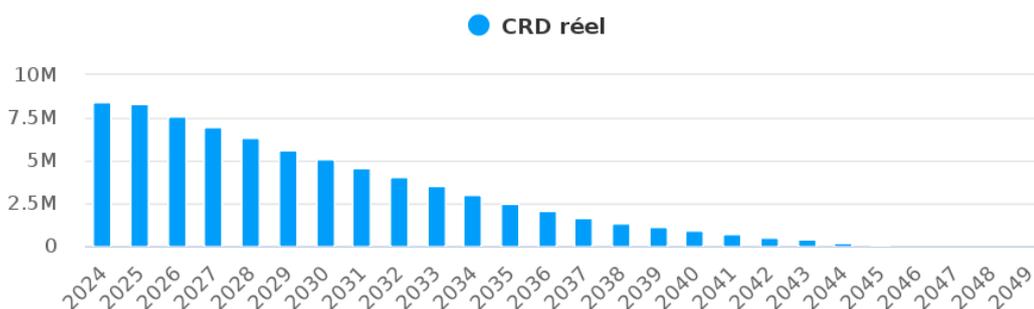
Ratios d'endettement	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles de fonctionnement	12 876 321,31 €	13 222 925,39 €	13 438 987,68 €	15 007 192,74 €	16 121 278,52 €	16 434 544,84 €
Epargne brute	690 344,98 €	1 281 302,00 €	675 568,96 €	1 316 692,18 €	1 332 527,77 €	1 126 093,53 €
Encours de dette au 31.12	8 526 670,46 €	8 521 493,37 €	8 506 103,67 €	9 065 176,96 €	8 454 641,52 €	8 152 463,35 €
Capacité de désendettement	12,35	6,65	12,59	6,88	6,34	7,24
Taux d'endettement	66,22%	64,44%	63,29%	60,41%	52,44%	49,61%

On observe qu'outre la réduction de l'encours de dette sur la période, la capacité de désendettement et le taux d'endettement ont été améliorés et consolidés en 2024.

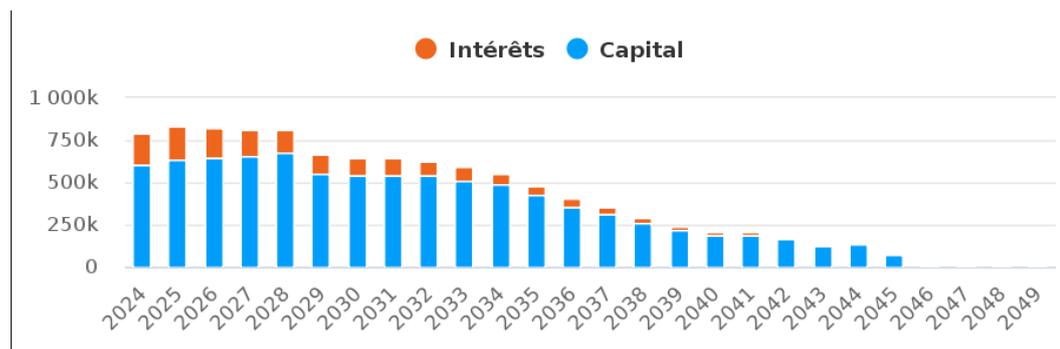
Si la situation de l'endettement de la collectivité est saine, avec un taux d'endettement de 49,61% et une capacité de désendettement de 7,2 années, l'environnement de la collectivité doit l'amener à rester extrêmement prudente et à maintenir sa politique d'optimisation de ses ressources.

### Profil d'amortissement de l'encours de dette

En l'absence de nouvel emprunt, la CCLL aura remboursé 50% de son encours de dette actuel d'ici à 2032.



En l'absence de nouvel emprunt, la CCLL connaîtra une baisse de 15,5% (-123,2k€) de son annuité de remboursement de dette en 2029 par rapport à 2024.



## La trésorerie

Au 31/12/2024, la trésorerie du budget principal était de 826 865,41€. La collectivité avait deux lignes de trésorerie qui étaient tirées à hauteur de 1 300 000€ (1,3M€ tirables grâce à 2 contrats). La trésorerie de la collectivité représente 20 jours de fonctionnement de la collectivité ce qui est faible.

Avec la hausse des frais financiers, la collectivité doit adapter sa culture de gestion pour tendre vers une limitation du tirage des lignes de trésorerie (objectif ligne de trésorerie 0).

Les restes à recouvrer, c'est-à-dire les sommes dues à la collectivité par des tiers, étaient de 574 082,50€ au 31/12/2024.

	Montant des restes à recouvrer au 31/12/2023	Montant des restes à recouvrer au 31/12/2024	Nombre de créances au 31/12/2024
2003 - 2019	393 779,89 €	392 643,03 €	811
2020	20 988,54 €	20 988,54 €	34
2021	12 143,81 €	12 143,81 €	42
2022	189 886,15 €	63 453,02 €	126
2023	180 591,32 €	21 022,00 €	36
2024	0,00 €	63 832,10 €	21
<b>TOTAL</b>	<b>797 389,71 €</b>	<b>574 082,50 €</b>	<b>1 070</b>

Sur la période 2003-2019 il est peu probable que nous parvenions à recouvrer significatif et il faudra sans doute constater des admissions en non valeur/créances éteintes.

Notre commentaire portera que sur la période 2020 à 2024. Les 181k€ (259 créances) de reste à recouvrer sont constitués principalement de :

- 2 créances concernent les pénalités du musée (34,3k€) dont une pour lequel un accord a été trouvé ;
- 74 concernent (14,7k€) des impayés d'usagers du service enfance/jeunesse ;
- 6 concernent (2,9k€) des redevables de la redevance spéciale sur les OM de 2023 ;
- Une créance de 59k€ concerne un redevable de pénalités dans le cadre d'un marché (contentieux en cours) ;
- 115 créances (34,1k€) concernent l'entreprise Sédarome qui occupait les locaux de l'hôtel de l'entreprise de Soubès et qui est actuellement en procédure de liquidation ;
- 24 créances (4,5k€) concernent 2 occupants (dont un ayant quitté les locaux) du domaines public ;
- 6 créances concernent l'ancien SIEL (10,7k€).

Les provisions pour créances douteuses (principalement les pénalités du musée titrées en 2022) sont de 144 150€.

## 2. LES BUDGETS ANNEXES

### 2.1. LES BUDGETS TOURISME (OFFICE DE TOURISME, ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES)

#### Budget annexe OFFICE DE TOURISME

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	134 102,75 €	131 500,00 €	113 613,74 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	360 813,80 €	373 512,00 €	373 193,83 €
014 - Atténuations de produits	8 084,01 €	54 000,00 €	54 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	23 453,55 €	22 000,00 €	17 720,49 €
042 - Dotations aux amortissements	8 209,00 €	8 105,00 €	7 950,00 €
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>534 663,11 €</b>	<b>589 117,00 €</b>	<b>566 478,06 €</b>

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 5,9% (+31,8k€). Si pour 12,4k€ cette hausse provient des dépenses de personnel (+3,43% à périmètre constant mais avec l'impact des revalorisations salariales), l'essentielle de la hausse vient de la mise en œuvre de la taxe de séjour additionnelle (34%) que collecte et reverse la collectivité à la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (SLNMP).

Pour rappel, la taxe de séjour est depuis le 1er janvier 2024 constituée par :

- La part de la collectivité ;
- Une taxe additionnelle de 10% pour le CD 34 (collectée et reversée par la collectivité) ;
- Une taxe additionnelle de 34% pour la SLNMP (collectée et reversée par la collectivité).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 487,39 €	126 050,00 €	121 389,19 €
73 - Impôts et taxes	94 208,75 €	164 000,00 €	177 899,34 €
74 - Dotations, subventions et participations	208,50 €	0,00 €	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	296 952,11 €	284 367,00 €	263 858,18 €
013 - Atténuations de charges	20 970,83 €	14 200,00 €	12 405,44 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	27 335,53 €	500,00 €	500,00 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>535 163,11 €</b>	<b>589 117,00 €</b>	<b>576 052,15 €</b>

Les recettes de fonctionnement ont cru de 7,64% (+40,9k€). Le produit de la taxe de séjour a fortement augmenté en raison de la nouvelle taxe additionnelle instauré par le Parlement pour le financement de la nouvelle ligne de TGV entre Perpignan et Montpellier. Par ailleurs, l'augmentation tarifaire décidée en 2023 (sur locaux non classés) a aussi contribué à la hausse de la part CCLL de la taxe de séjour (+39,8k€).

TAXE DE SEJOUR						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part collectivité	59 241,83 €	57 272,53 €	70 126,55 €	80 840,05 €	77 627,05 €	117 450,26 €
Part CD 34	4 095,46 €	6 890,99 €	7 012,65 €	8 084,01 €	7 762,70 €	11 745,03 €
Part SLNMP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 933,09 €
<b>Total</b>	<b>63 337,29 €</b>	<b>64 163,52 €</b>	<b>77 139,20 €</b>	<b>88 924,06 €</b>	<b>85 389,75 €</b>	<b>169 128,38 €</b>

Le chapitre 70 progresse grâce aux reversements par le budget principal des quotités de temps de travail des agents de l'office de tourisme affectées à des activités du budget principal (temps de travail d'assistant de direction du pôle ressources et de la gestion de la centrale de réservation du musée).

La subvention d'équilibre versée par le budget principal s'est élevée à 255k€ (220k€ en 2023).

RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	575 552,15 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	566 478,06 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2024</b>	<b>9 074,09 €</b>
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	500,00 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2024</b>	<b>9 574,09 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
20 - Immobilisations incorporelles	8 676,00 €	5 676,00 €	1 200,48 €
21 - Immobilisations corporelles	24 459,23 €	6 844,91 €	0,00 €
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>33 135,23 €</b>	<b>12 520,91 €</b>	<b>1 200,48 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 300,00 €	353,50 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 105,00 €	7 950,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	23 730,23 €	23 730,23 €	0,00 €
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>33 135,23 €</b>	<b>32 033,73 €</b>	<b>0,00 €</b>

<b>RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	8 303,50 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	12 520,91 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2024</b>	<b>-4 217,41 €</b>
RESTES A REALISER RECETTES	0,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES	1 200,48 €
<b>SOLDE DES RAR</b>	<b>-1 200,48 €</b>
EXCEDENT REPORTE	23 730,23 €
<b>CAPACITE DE FINANCEMENT 2024</b>	<b>18 312,34 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL EXERCICE 2024</b>	<b>29 086,91 €</b>

### Budget annexe ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	25 783,77 €	19 460,00 €	17 295,24 €
66 CHARGES FINANCIERES	13 395,58 €	12 577,29 €	11 935,99 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	68 615,71 €	64 566,21 €
042 - Dotations aux amortissements	894,00 €	1 084,00 €	894,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	29 564,71 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	1 459,94 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>41 533,29 €</b>	<b>131 301,71 €</b>	<b>94 691,44 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 846,62 €	22 758,00 €	23 133,04 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 630,30 €	54 000,64 €	54 296,51 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	54 543,07 €	54 936,99 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>60 476,92 €</b>	<b>131 301,71 €</b>	<b>132 366,54 €</b>

A noter la constatation de créances éteintes pour 64 566,21€ correspondant aux impayés des occupants successifs du site de la Baume Auriol dont les entreprises ont fait faillite. Le financement de cet apurement a été possible grâce à une subvention d'équilibre du budget principal de 54,9k€.

La baisse du chapitre 70 fait suite aux régularisations de 2023 (redevances assainissement non titrées en 2022). La hausse sur le chapitre 75 découle de la neutralisation du décalage de la constatation de la part variable versée par le délégataire du camping qui permet de constater sur l'année 2024 les parts variables 2023 et 2024.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	43 023,00 €	43 021,32 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	154 511,06 €	154 511,06 €	0,00 €
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>197 534,06 €</b>	<b>197 532,38 €</b>	<b>0,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	166 885,35 €	18 943,63 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	29 564,71 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 084,00 €	894,00 €	0,00 €
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>197 534,06 €</b>	<b>19 837,63 €</b>	<b>0,00 €</b>

La recette du chapitre 10 correspond à l'affectation du résultat 2023 sur l'exercice 2024.

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	37 675,10 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-177 694,75 €
RESULTAT EXERCICE 2024	-140 019,65 €

Suite à la dissolution du budget au 31/12/2024, les résultats seront reportés sur le budget principal.

## 2.2. LES BUDGETS ÉCONOMIQUES

### Budget annexe ZAE-PAE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	18 059,84 €	347,64 €	0,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 435,43 €	1 152,36 €	1 138,08 €
042 - Dotations aux amortissements	100 891,00 €	391 029,00 €	76 440,00 €
002 - Résultat reporté de fonctionnement	0,00 €	8 402,21 €	8 402,21 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 449,30 €	1 500,00 €	1 138,08 €
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>121 835,57 €</b>	<b>402 431,21 €</b>	<b>87 118,37 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 891,00 €	399 431,21 €	76 440,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	2 570,87 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 093,06 €	3 000,00 €	1 138,08 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 449,30 €	0,00 €	1 138,08 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>113 433,36 €</b>	<b>402 431,21 €</b>	<b>81 287,03 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
21 - Immobilisations corporelles	273 187,93 €	0,00 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 253,00 €	10 253,00 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500,00 €	1 138,08 €	
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	106 088,07 €	106 088,07 €	
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>391 029,00 €</b>	<b>117 479,15 €</b>	<b>0,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	391 029,00 €	76 440,00 €	
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>391 029,00 €</b>	<b>76 440,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-5 831,34 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-41 039,15 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-46 870,49 €

Sur ce budget il reste un emprunt fin 2024, dont le capital restant dû est de 27 390€ (fin en 2027).

LES ARQUES - SOUBES								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEEE ENCAISSEMENT
4	RC CAOUTCHOUC	Réparation de machines et équipements mécaniques	OUI	OUI	Validation vente en conseil com du 15/06/2023	1 960	76 440 (39 € H.T. le m²) =>91 720€ TTC	2024
LES ROCAILLES - LE CAYLAR								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
17						291m²	15 423€ HT (53€ le m²) => 18 507,60€ TTC	En cours
PAE MOULINAGE- LODEVE								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
Acôté Muzzarelli					Nombreuses contraintes urbanistiques	6 126	132 500 euros HT (21,62€ le m²) => 159 000€ TTC	En cours

## Budget annexe OFFICE DE COMMERCE – CA 2024

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011 - Charges à caractère général	34 691,45 €	34 600,00 €	27 572,22 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	51 190,08 €	51 806,00 €	49 053,36 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 243,52 €	3 500,00 €	3 375,50 €
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>89 125,05 €</b>	<b>89 906,00 €</b>	<b>80 001,08 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	18 268,00 €	17 300,00 €	19 169,09 €
74 - Dotations, subventions et participations	39 922,95 €	1 500,00 €	77,05 €
75 - Autres produits de gestion courante	11 980,70 €	62 639,29 €	53 703,56 €
77 - Produits exceptionnels	5 000,10 €	0,00 €	0,00 €
013 - Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	326,06 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	22 420,01 €	8 466,71 €	8 466,71 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>97 591,76 €</b>	<b>89 906,00 €</b>	<b>81 742,47 €</b>

Il faut signaler la fin de la participation du Département au financement du salon des artisans (-15k€ de subvention annuelle) et la fin du financement pour le poste de manager de commerces sur 2 ans obtenu (20k€ par an) en 2022 auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.

La collectivité s'est substituée à ces financements ce qui s'est traduit par une hausse de la subvention d'équilibre qui est passée de 11,9k€ en 2023 (réduite en 2022 et 2023 grâce au financement de la Banque des Territoires) à 48,7k€ en 2024 et par des efforts d'économies dans l'organisation du salon des artisans.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
21 - Immobilisations corporelles	1 718,91 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>1 718,91 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser 2024
001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	1 718,91 €	1 718,91 €	0,00 €
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>1 718,91 €</b>	<b>1 718,91 €</b>	<b>0,00 €</b>

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 741,39 €</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 718,91 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 460,30 €</b>

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET 20001734100047</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SCG COEUR D'HERAULT

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : EQUIPEMENTS TOURISTIQUES (2)

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 27

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes  
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet  
Sans Objet

## **D - Arrêté et signatures**

D - Arrêté et signatures

30

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 94 691,44	G 132 366,54	G-A 37 675,10
	Section d'investissement	B 43 021,32	H 19 837,63	H-B -23 183,69

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 154 511,06 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 292 223,82	Q= G+H+I+J 152 204,17	=Q-P -140 019,65

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 94 691,44	= G+I+K 132 366,54	37 675,10
	Section d'investissement	= B+D+F 197 532,38	= H+J+L 19 837,63	-177 694,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 292 223,82	= G+H+I+J+K+L 152 204,17	-140 019,65

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	19 460,00	17 295,24	0,00	0,00	2 164,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	68 615,71	64 566,21	0,00	0,00	4 049,50
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>88 075,71</b>	<b>81 861,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 214,26</b>
66	Charges financières	12 577,29	11 935,99	0,00	0,00	641,30
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>100 653,00</b>	<b>93 797,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 855,56</b>
023	Virement à la section d'investissement	29 564,71				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 084,00	894,00			190,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>			<b>29 754,71</b>
<b>TOTAL</b>		<b>131 301,71</b>	<b>94 691,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 610,27</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 758,00	23 133,04	0,00	0,00	-375,04
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 000,64	54 296,51	0,00	0,00	-295,87
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>76 758,64</b>	<b>77 429,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-670,91</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	54 543,07	54 936,99	0,00	0,00	-393,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>131 301,71</b>	<b>132 366,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 064,83</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>131 301,71</b>	<b>132 366,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 064,83</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 023,00	43 021,32	0,00	1,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1,68</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1,68</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1,68</b>
	<b>Pour information</b>	<b>154 511,06</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	147 941,72	0,00	0,00	147 941,72
106	Réserves (5)	18 943,63	18 943,63	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>166 885,35</b>	<b>18 943,63</b>	<b>0,00</b>	<b>147 941,72</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>166 885,35</b>	<b>18 943,63</b>	<b>0,00</b>	<b>147 941,72</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	29 564,71			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 084,00	894,00		190,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>		<b>29 754,71</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>197 534,06</b>	<b>19 837,63</b>	<b>0,00</b>	<b>177 696,43</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 295,24		17 295,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 566,21		64 566,21
66	Charges financières	11 935,99	0,00	11 935,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	894,00	894,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>93 797,44</b>	<b>894,00</b>	<b>94 691,44</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>94 691,44</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	43 021,32	0,00	43 021,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>43 021,32</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>154 511,06</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>197 532,38</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 133,04		23 133,04
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 296,51		54 296,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	54 936,99	0,00	54 936,99
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>132 366,54</b>	<b>0,00</b>	<b>132 366,54</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>132 366,54</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		894,00	894,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>894,00</b>	<b>894,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>18 943,63</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>19 837,63</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>19 460,00</b>	<b>17 295,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 164,76</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 760,00	764,24	0,00	0,00	995,76
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 850,00	4 000,00	0,00	0,00	850,00
63512	Taxes foncières	12 850,00	12 531,00	0,00	0,00	319,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>68 615,71</b>	<b>64 566,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 049,50</b>
6541	Créances admises en non-valeur	3 882,41	0,00	0,00	0,00	3 882,41
6542	Créances éteintes	64 733,30	64 566,21	0,00	0,00	167,09
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65)</b>		<b>88 075,71</b>	<b>81 861,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 214,26</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>12 577,29</b>	<b>11 935,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>641,30</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 577,29	12 577,31	0,00	0,00	-0,02
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-641,32	0,00	0,00	641,32
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a+b+c+d+e+f</b>		<b>100 653,00</b>	<b>93 797,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 855,56</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>29 564,71</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>1 084,00</b>	<b>894,00</b>			<b>190,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 084,00	894,00			190,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>			<b>29 754,71</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>			<b>29 754,71</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>131 301,71</b>	<b>94 691,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 610,27</b>
<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	4 516,56
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 875,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-641,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 758,00	23 133,04	0,00	0,00	-375,04
7083	Locations diverses	15 600,00	13 418,64	0,00	0,00	2 181,36
7088	Autres produits activités annexes	7 158,00	9 714,40	0,00	0,00	-2 556,40
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 000,64	54 296,51	0,00	0,00	-295,87
757	Redevances des fermiers, concession..	54 000,64	54 296,51	0,00	0,00	-295,87
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>76 758,64</b>	<b>77 429,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-670,91</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	54 543,07	54 936,99	0,00	0,00	-393,92
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	393,92	0,00	0,00	-393,92
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	54 543,07	54 543,07	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>131 301,71</b>	<b>132 366,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 064,83</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>131 301,71</b>	<b>132 366,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 064,83</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 023,00	43 021,32	0,00	1,68
1641	Emprunts en euros	43 023,00	43 021,32	0,00	1,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1,68</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1,68</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1,68</b>
<b>Pour information</b>		<b>154 511,06</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	166 885,35	18 943,63	0,00	147 941,72
1021	Dotation	147 941,72	0,00	0,00	147 941,72
1068	Autres réserves	18 943,63	18 943,63	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>166 885,35</b>	<b>18 943,63</b>	<b>0,00</b>	<b>147 941,72</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>166 885,35</b>	<b>18 943,63</b>	<b>0,00</b>	<b>147 941,72</b>
021	Virement de la section d'exploitation	29 564,71			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 084,00	894,00		190,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 084,00	788,00		296,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	106,00		-106,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>		<b>29 754,71</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>		<b>29 754,71</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>197 534,06</b>	<b>19 837,63</b>	<b>0,00</b>	<b>177 696,43</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					1 414 290,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 414 290,00									
0000271154	CREDIT AGRICOLE	01/10/2018	01/12/2018	25/02/2019	294 290,00	F	Taux fixe à 1,92 %	1,920	1,930	EUR	T	P	O	A-1
017HWW016PR.	CREDIT AGRICOLE	08/11/2010	20/12/2010	20/03/2011	120 000,00	F	Taux fixe à 3,06 %	3,060	3,090	EUR	T	P	O	A-1
ARC19264 000	CAISSE D'EPARGNE	13/08/2002	05/09/2002	17/05/2004	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
<b>1678 Autres emprunts et dettes (total)</b>					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>1 414 290,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>390 873,48</b>					<b>43 021,34</b>	<b>12 577,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		390 873,48					43 021,34	12 577,29	0,00	0,00
00002711154	N	0,00	A-1	217 508,94	0,00	F	Taux fixe à 1,92 %	1,730	13 417,35	4 337,57	0,00	0,00
017HWW016PR.	N	0,00	A-1	43 941,56	0,00	F	Taux fixe à 3,06 %	2,970	6 573,53	1 470,79	0,00	0,00
ARC19264 000	N	0,00	A-1	129 422,98	0,00	F	Taux fixe à 4,44 %	1,950	23 030,46	6 768,93	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>390 873,48</b>					<b>43 021,34</b>	<b>12 577,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>IV</b>
		<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	390 873,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
		<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)				
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux					Produits c/768
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
<b>Total</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-154 511,06
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-154 511,06

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 106 (C)</b>	18 943,63
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-154 511,06
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-135 567,43

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	43 023,00	43 021,32	0,00	43 021,32
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	30 648,71	894,00	0,00	894,00
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	-12 374,29	-42 127,32	0,00	-42 127,32
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-154 511,06			-154 511,06
Affectation au 106 (C)	18 943,63	18 943,63		18 943,63
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	-135 567,43			-135 567,43
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-177 694,75

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>43 023,00</b>	<b>43 021,32</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 023,00	43 021,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>30 648,71</b>	<b>III 894,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>30 648,71</b>	<b>894,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	1 084,00	788,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	106,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	29 564,71	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

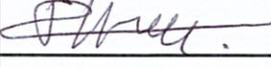
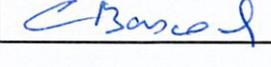
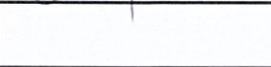
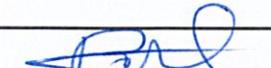
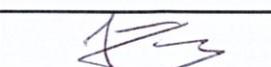
<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

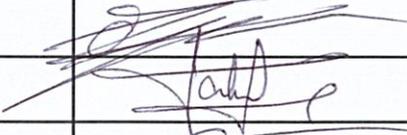
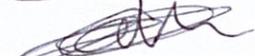
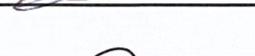
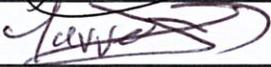
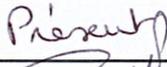
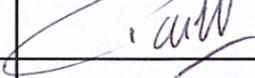
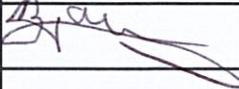
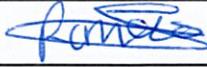
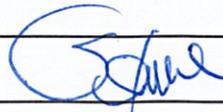
Nombre de membres en exercice : 0 59  
 Nombre de membres présents : 0 32  
 Nombre de suffrages exprimés : 0 38  
 VOTES :  
 Pour : 0 38  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/06/25

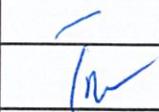
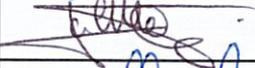
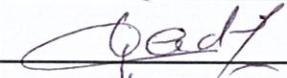
Présenté par (1), le Président,  
 A Lodeve, le 26/06/25  
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*  
 A Lodeve, le 26/06/25  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIC Michel		
ALIBERT Damien		
BASCOUL Chantal		
BAÏSSET Martine		
BENAMEUR Ali		
BENAMMAR-KOLY Fadila		
BERLENDIS Philippe		
<del>BEVILACQUA Luc</del>	BELAS Christian	Présent
BOSC David		
BOUSQUET Pierre-Paul		
BRAL Jean Michel		
CLARISSAC Jérôme		
COMBES Michel		
COUVELARD Jean-Christophe		
CROS Ludovic		
DRUART David		
DRUENE Michel	CHARLES ALBERT	
ENNADIFI Fatima		
FABRE Daniel		
<del>FALCOU Alain</del>		
GALEOTE Monique		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
GOUDAL Joëlle		
GOUJON Bernard		
GOURMELON Izia		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LÉVÊQUE Gaëlle		
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOUX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGAULT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
<del>ROMO Christophe</del>	SONNET Bertrand	
ROUQUETTE Damien		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		
THERY Clément		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	<i>absent</i> 
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

*26/06/25*

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le *26/06/25* et de la publication le *03/07/25*  
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

*Fait à Lodeve*

*le 26/06/25*

*le Président Jean-Luc Lequi*



1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE  
 Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40  
 contact@lodevoisetlarzac.fr  
 www.lodevoisetlarzac.fr